

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE TERRITORIALE
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

**Compte rendu
du 19 décembre 2011**

PARTICIPANTS

Présents

Membres titulaires

Jean-Charles BERNARD, Olivier BERTRAND, Jean BOONEN, Pascal CARRERAS, Marie-Josée DAVANZO, Marie de METZ NOBLAT, Philippe DUPONT, Nicole GIRARD, Fabien HAMON, Jacques HENRION, Delphine MANZANO, Jean-Sébastien MENGIN, Alex MULLER, François PELISSIER, Rachel PELLE, Philippe PERRIN, Laurence REBECK, Gilles SCHAFF, Jean-Marie VILADECAS

Membres associés

Jean-Marie BRANCALEONI, Frantz EHRLACHER, Christian FAIVRE, Claude GILLARD, Colette HEISSER, Jean-Pierre LEHMANN, Marie-Hélène NAILLON, Claude PERETTE, Joël VIGNERON

Personnes qualifiées

Jean-Marie BELLOCCHIO, Président du BTP 54 ; Jean-Marie BENOIT, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle ; Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France

Permanents

Marie-Pascale DESGRANGES, Chargée de Mission ; Natalia FONTENEAU, Assistante de la Présidence ; Lina GILSON, Directeur du Développement, Adjoint au Directeur du Groupe CCI Formation 54 ; Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général ; Jean-François ROCHE, Secrétaire Général, Adjoint au Directeur Général ; Gilles ROUX, Directeur Services aux Territoires ; Olivier SIMON, Directeur Infrastructures et Aménagement

Excusés

Membre de droit

Raphaël BARTHOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle

Membres titulaires

Vincent BARBARAS, Fabrice CHARTREUX, Jacques CHEVALIER, Arnaud HABRANT, Jean-Louis KAYSER, Véronique MADINI, Constant MARANDEL, Brigitte MEYER, Sylvie PETIOT (*arrivée avant l'intervention de Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France*)

Membres associés

Jacques BACHMANN, Philippe DURST, Jean-Pierre FERRANTE, Denis HEFTRE, Catherine STRASSER, Jacques WERMUTH

Personnes qualifiées

André BONAL, Président du MEDEF de Meurthe-et-Moselle représenté par Jean-Marie BELLOCCHIO ; Gérard RENOUARD, Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle ; Christian TOULET, Directeur Régional INSEE Lorraine ; Georges TSCHINS-CHANG, Président du Conseil des Prud'hommes de Nancy

Permanents

Philippe FRANÇOIS-STEININGER, Directeur Services aux Entreprises ; Patrick ROBINOT, Directeur Information Economique et Réseaux ; Eric TAVERNE, Directeur Communication

Absents**Membres titulaires**

Waël ALI SOUFIAN, Christine BERTRAND, Yannick BOHN, Gilles FLOQUART, Raymond FRENOT

Membre associé

Alain MARCOTULLIO

Personnes qualifiées

Yves AUBRY, Président du Tribunal de Commerce de Nancy ; Michel BEDU, Président de la Fédération Départementale de l'Industrie Hôtelière ; Jean-François BENEVISE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ; Anne-Marie CREDOZ, Présidente du TGI de Nancy ; Isabelle DELAUNAY, Directrice Régionale Adjointe de la DRJSCS Lorraine ; Etienne MALHER, Président de la CGPME de Meurthe-et-Moselle ; Philippe SOLD, Directeur de la DIRECCTE unité territoriale 54

SOMMAIRE

Allocution de François PELISSIER, Président de la CCI de Meurthe-et-Moselle	5
1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2011	5
2-Présentation du projet retenu par le jury de concours pour la rénovation des bâtiments	5
2-1 Point d'information sur l'avancement du projet	5
2-2 Projet de délibération	6
2-3 Point d'information : participation des anciens élus à une réunion de présentation du projet	7
3- Demandes de désignations	7
3-1 Conférence territoriale de Briey : désignation d'un représentant	7
3-2 Comité de pilotage du Pacte pour l'insertion en Meurthe-et-Moselle : désignation d'un représentant	8
4- Financement du fonctionnement de l'E2C Lorraine en 2012 : demande de subvention à instruire auprès du Conseil Régional de Lorraine et du Fonds Social Européen	8
5-Appels à cotisations	9
5-1 Consortium pour le développement des voies navigables de l'Est et du Sud-Est	9
5-2 Val de Lorraine Initiatives	10
6- Point d'information sur la réponse à la DSP de l'aéroport de Nancy-Essey	10
7-Création de la SASU Grand Nancy Aéroport	11
8- Point d'information sur la possibilité d'ouvrir la CCI sur réservation le samedi	13
Intervention de Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France	13

Annexes

Annexe 1 : Grand Nancy Aéroport – Conseil de communauté du 16 décembre 2011 – Délégation de service public d'exploitation, de développement et de valorisation de l'aéroport de Nancy-Essey à Tomblaine

Annexe 2 : « Actualité économique et financière » – Intervention de Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle s'est réunie en Assemblée Générale le lundi 19 décembre 2011 à 18h dans ses locaux à Nancy.

Après avoir constaté que le quorum était atteint et après avoir salué la présence du Président de la Fédération du BTP 54, représentant également le Président du MEDEF 54 ainsi que le Directeur départemental de la Banque de France, qui interviendra à la fin de l'Assemblée Générale sur la situation économique du territoire, le Président François PELISSIER propose d'aborder le premier point de l'ordre du jour.

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2011

Tous les membres titulaires ont été destinataires par l'extranet du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2011.

Le Président François PELISSIER demande aux membres s'ils ont des questions ou des observations à formuler sur ce compte rendu. Dans la négative, il soumet ce projet à l'approbation de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2011.

Le Président François PELISSIER remercie les membres de leur confiance.

2-Présentation du projet retenu par le jury de concours pour la rénovation des bâtiments

2-1 Point d'information sur l'avancement du projet

Le Président François PELISSIER fait part d'une modification sémantique dans le titre de ce point 2. Il ne s'agit pas de la présentation du projet retenu par le jury de concours car celui-ci vient de se prononcer il y a 10 minutes.

En effet, lors de sa première réunion, le 28 novembre 2011, le jury de concours avait demandé aux architectes un certain nombre d'éléments budgétaires. Le 9 décembre 2011, ces éléments n'étant pas complets, il avait été décidé de reporter la réunion du jury au 19 décembre 2011, aujourd'hui, à 17 heures.

Un lauréat vient d'être désigné. Cette décision est susceptible de contestation judiciaire devant le Tribunal Administratif de Nancy dans le délai prévu à l'article R551-5 du code de justice administrative. Les cabinets d'architectes non retenus disposent donc d'un délai de recours qui fait qu'il n'est pas possible d'annoncer ce soir le nom du lauréat.

Le Président François PELISSIER propose de présenter le projet retenu lors de la cérémonie des vœux qui se tiendra le 20 janvier 2012 au Palais des Congrès.

Par ailleurs, pour suivre l'avancement du projet, il propose de constituer un groupe de travail, chargé de valider les avancements progressifs du projet en terme de coûts, qui réunira :

- François PELISSIER, Président
- Jean-Marie VILADECAS, 1er Vice-Président (CGPME)
- Gilles SCHAFF, Vice-Président (MEDEF)
- Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général
- Jean-François ROCHE, Secrétaire Général, Adjoint au Directeur Général
- Jean-Yves LIGER, architecte DPLG, jusqu'à l'attribution du marché de l'AMO du projet conquête.

Il ajoute qu'il pourrait être utile de constituer en janvier un groupe de travail réunissant les personnes intéressées qui souhaiteraient réfléchir sur le phasage des travaux, les équipements, le mobilier de la salle des séances... Il indique que le projet de rénovation des bâtiments sera également abordé lors du prochain séminaire des élus.

2-2 Projet de délibération

Le Président François PELISSIER précise que la délibération a pour objet de l'autoriser à signer le marché avec l'équipe lauréate pour pouvoir accéder à la phase diagnostic, qui durera un peu plus de 2 mois. Ce projet de rénovation ne sera pas engagé tant que nous n'aurons pas la certitude de tenir dans les enveloppes budgétaires qui sont les nôtres. L'idéal serait de pouvoir terminer les travaux fin 2013. Il demande si des membres souhaitent poser des questions.

Répondant à la question posée par Jean-Charles BERNARD, membre titulaire, sur l'aspect fonctionnalité et les relations avec les autres projets de l'agglomération, le Président François PELISSIER précise les éléments qui ont été intégrés dans ce projet : redonner à l'espace Stanislas une vraie plateforme de services, fermer l'entrée Stanislas actuelle, reconfigurer complètement la cour afin d'avoir l'accueil Espace Gruber, réhabiliter la Salle des Séances, l'entrée Poincaré, l'escalier d'Honneur... L'objectif est de disposer d'une offre fonctionnelle au rez-de-chaussée, de se mettre aux normes handicapés, de rationaliser le bâtiment sans toucher aux étages, de mettre les locaux à la disposition d'un certain nombre d'acteurs ...Nous aurons la capacité d'accueil de créateurs, d'étudiants, de publics mais nous ne nous renforcerons pas sur des fonctionnalités nouvelles. Dans le cadre de la régionalisation des CCI, des services peuvent être amenés à partir à Metz par exemple.

La contrainte d'ouverture à l'handicap nous impose de mettre aux normes le bâtiment d'ici 2014. Profitons-en pour redonner une légitimité forte à l'établissement, redonnons-lui sa capacité d'ouverture sur le monde, un outil de travail fonctionnel et un élément patrimonial puisqu'il n'y a pas eu de travaux significatifs engagés depuis 20 ans.

Le Bureau, qui s'est réuni le 5 décembre 2011, a donné un avis favorable sur le projet de délibération ci-dessous, qui est soumis au vote de l'Assemblée Générale :

« Vu

· le Code des Marchés publics,

· le projet de rénovation des bâtiments du siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle,

· le Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle,

l'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle, réunie le 19 décembre 2011, dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy, sous la présidence de François PELISSIER,

· après avoir constaté que le quorum est atteint,

· délègue au Président la signature du contrat avec le maître d'oeuvre retenu par le jury de concours le 19 décembre 2011 ».

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité cette délibération.

2-3 Point d'information : participation des anciens élus à une réunion de présentation du projet

Il est proposé d'associer les élus de l'ancienne mandature à la présentation prévue le 20 janvier 2012.

3-Demandes de désignations

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente les demandes de désignations.

3-1 Conférence territoriale de Briey : désignation d'un représentant

Au nom de la Conférence Territoriale de Briey, André CORZANI, Vice-Président Territorial, sollicite officiellement la CCI pour intégrer cette instance.

La Conférence Territoriale de Briey, présidée par André CORZANI, se réunit régulièrement et est actuellement composée des 4 conseillers généraux du territoire de Briey, du président de l'association du Pays du Bassin de Briey, des présidents des communautés de communes et des présidents des unions cantonales des maires.

C'est un lieu d'échanges qui s'inscrit dans une démarche d'accompagnement de projets par le Conseil Général. Elle encourage les mutualisations d'actions permettant de mieux partager les enjeux stratégiques du territoire.

Le Conseil Général est en cours de finalisation de l'écriture du nouveau CTDD 2012-2014 et entend élargir le périmètre de ces Conférences Territoriales. Lors de la séance du 9/11/2011, les élus ont souhaité que cet élargissement s'oriente vers un représentant de l'Education Nationale, parmi les principaux des collèges, désigné par ses pairs, un

membre de chacune des Chambres consulaires (agriculture, commerce et industrie, métiers et artisanat), un représentant de l'Economie Sociale et Solidaire.

Il est proposé de désigner Jean-Marie VILADECAS. Le Bureau du 5 décembre 2011 a donné un avis favorable à cette proposition.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation proposée.

3-2 Comité de pilotage du Pacte pour l'insertion en Meurthe-et-Moselle : désignation d'un représentant

Le Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, Michel DINET, propose à la CCI de siéger au Comité de Pilotage du Pacte pour l'insertion en Meurthe-et-Moselle.

Le pacte définit les modalités de coordination des actions entreprises par les différents acteurs pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des allocataires du RSA en privilégiant les actions partagées pour faire converger les efforts et permettre une véritable dynamique de partenariat, tant territoriale que départementale.

Il est proposé de désigner Sylvie PETIOT. Le Bureau du 5 décembre 2011 a donné un avis favorable à cette proposition.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation proposée.

4-Financement du fonctionnement de l'E2C Lorraine en 2012 : demande de subvention à instruire auprès du Conseil Régional de Lorraine et du Fonds Social Européen

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente cette demande de subvention.

L'Ecole de la 2ème Chance de Lorraine poursuit son développement et son ancrage sur 11 sites en 2012. Afin de répondre aux attentes du Conseil Régional de Lorraine, du FSE, de l'Etat, du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et du Conseil Général de Meuse, le Groupe CCI Formation 54 aura en charge le fonctionnement des sites suivants :

E2C Meurthe-et-Moselle Sud - site de Nancy
E2C Transfrontalière du Pays-Haut – site de Longwy
E2C Meurthe-et-Moselle Sud - site de Lunéville

E2C Moselle Ouest – site de Woippy
E2C Moselle Ouest – site de Montigny-les-Metz
E2C Moselle Est – site de Forbach
E2C Lorraine Nord – site de Thionville

E2C Meuse – site de Bar-le-Duc
E2C Meuse – site de Verdun

E2C Vosges – site d'Epinal
E2C Vosges – site de Sainte-Marguerite (Saint-Dié)

Les conventionnements 2012 permettront la formation de 822 jeunes pour un budget global de 5 422 447,00 € répartis comme suit :

Ressources

Financiers	Montants	Pourcentages
FSE	2 636 223,50 €	48,62%
Conseil Régional de Lorraine	1 861 511,50 €	34,33%
Etat (Direccte)	556 500,00 €	10,26%
Etat (ACSE)	150 000,00 €	2,77%
Conseil Général de Meurthe-et-Moselle	165 120,00 €	3,05%
Conseil Général de Meuse	53 092,00 €	0,98%
Total	5 422 447,00 €	

Dépenses

Personnels	2 838 400,00 €	52,35%
Fonctionnement	415 977,00 €	7,67%
Prestataires externes	1 876 070,00 €	34,60%
Frais liés aux participants	72 000,00 €	1,33%
Dépenses indirectes de fonctionnement	220 000,00 €	4,06%
Total	5 422 447,00 €	

Le Bureau du 5 décembre 2011 a donné un avis favorable sur la demande de subvention à instruire auprès du Conseil Régional de Lorraine et du Fonds Social Européen (FSE) pour le financement du fonctionnement de l'E2C Lorraine en 2012 ainsi que sur le budget et le plan de financement proposés.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la demande de subvention à instruire auprès du Conseil Régional de Lorraine et du Fonds Social Européen (FSE) pour le financement du fonctionnement de l'E2C Lorraine en 2012 ainsi que sur le budget et le plan de financement proposés.

5-Appels à cotisations

5-1 Consortium de l'Est et du Sud-Est pour le développement des voies navigables

Gilles SCHAFF, Vice-Président et Président de la Commission Infrastructures et Réseaux d'entreprises, présente cet appel à cotisation 2011. Son coût est de 375 €. L'adhésion au Consortium permet d'être présent au débat sur les grands projets fluviaux et notamment le débat public Moselle-Saône/Rhin-Rhône.

La CCI de Meurthe-et-Moselle est adhérente à l'association Moselle-Saône mais elle ne peut remplir son rôle d'influenceur que si elle adhère au Consortium. Pour mémoire, la cotisation 2010 était de 375 €.

La Commission Infrastructures et Réseaux d'Entreprises et le Bureau du 5 décembre 2011 ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

5-2 Val de Lorraine Initiatives

Jean BOONEN, Vice-Président et Président de la Commission Services aux Entreprises, présente cet appel à cotisation 2011. Son coût est de 50 €. Pour mémoire, la cotisation 2010 était de 50 €.

La Commission Services aux Entreprises et le Bureau du 5 décembre 2011 ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

6-Point d'information sur la réponse à la DSP de l'aéroport de Nancy-Essey

Le Président François PELISSIER informe les membres que la DSP confiée à la CCI a été votée à la majorité le 16 décembre 2011 au Conseil de Communauté du Grand Nancy (abstention de l'opposition). La convention sera signée officiellement demain matin, le mardi 20 décembre 2011, à l'aéroport de Nancy-Essey.

Il propose qu'Olivier SIMON, Directeur Infrastructures et Aménagement, présente le support qui a servi au débat au Grand Nancy et qui nous permet d'engager avec succès ce nouveau partenariat. Il souhaite que la présentation soit détaillée et suffisamment précise pour que l'assemblée ait les informations-clés de ce dossier, qui est un élément fort de cette mandature.

Olivier SIMON, Directeur Infrastructures et Aménagement, présente les modalités d'obtention de l'appel d'offre à délégation de service public (ADSP) pour la gestion de l'aéropôle de Nancy-Essey, la spacialisation par pôles d'activités et le phasage des investissements prévus pour la mise en exploitation. ***(Annexe 1 : Grand Nancy Aéropôle – Conseil de communauté du 16 décembre 2011 – Délégation de service public d'exploitation, de développement et de valorisation de l'aéroport de Nancy-Essey à Tomblaine)***

Le Président François PELISSIER remercie Olivier SIMON pour la présentation de ce dossier stratégique de repositionnement de la CCI et demande si des personnes souhaitent poser des questions.

Pascal CARRERAS, membre titulaire, demande quels sont les leviers ou les actions qui sont prévus pour atteindre les prévisions de croissance de 5% ? Dans l'hypothèse, où on ne les atteindrait pas, quel est l'impact sur le compte d'exploitation ?

Le Président François PELISSIER répond que la prévision de croissance de 5% n'a pas d'impact au niveau financier dans la mesure où la contribution du Grand Nancy est stable. Le pourcentage de recettes qu'on pourrait partager à 50-50 est calculé sur cette progression mais s'il n'y a pas demain la progression de 5%, nous avons toujours la dotation de 450 000 €. On a estimé qu'à partir du moment où on allait rallonger la piste, refaire les hangars, réorganiser le tarmac, on pouvait imaginer avoir cette croissance. Il n'y a pas d'impacts de pénalités ou de moins-values si jamais on ne l'avait pas.

Il précise également que l'équipe va se mettre en place. On va construire de nouveaux hangars et travailler avec un certain nombre d'acteurs pour voir comment élargir la palette des prix. Des sociétés de taxis aériens se créent et proposent leurs services aux Chambres pour offrir aux chefs d'entreprises d'investir, de louer à moindre prix et de récupérer les investissements qu'ils auront faits 5 ans plus tard sans trop de décote. Nous allons travailler avec elles pour diversifier l'offre.

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, précise que nous avons à notre charge la remise à plat des loyers versés actuellement qui ne correspondent pas aux prix du marché.

Le Président François PELISSIER admet que c'est un pari mais avec 450 000 € de dotation et 7 millions d'euros de travaux, nous avons les moyens de limiter la logique de risque et d'apporter aux investisseurs, aux chefs d'entreprises une offre de service dont ils ont besoin. Nous avons aujourd'hui un frein au développement avec la longueur de la piste.

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, ajoute que tous les clubs de Ligue 1 atterrissent à Metz-Nancy-Lorraine, ce qui ne sera plus le cas dans un avenir proche.

Le Président François PELISSIER indique que cette position va être vue au niveau national puisqu'au moment où un certain nombre d'aérodromes passent sous le giron de grands opérateurs, nous faisons valoir une démarche plus originale. A nous de voir si nous savons relever le défi. Si c'est le cas, nous aurons fait notre travail d'être un acteur de développement économique permettant de mettre en toute équité un tel outil au service des entreprises qui se développent. C'est pour le moins notre rôle. Sur le même parallélisme des formes, nous vous présenterons prochainement le dossier du port de Frouard qui repose sur le même concept : être au cœur de l'activité, acteur et gestionnaire de cet équipement.

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, rappelle aussi que par rapport à la notion de risque, la Chambre gagne la Délégation de Service Public mais l'aéroport ne sera jamais un service géré par la CCI mais qu'il est confié à une Société Anonyme, comme l'explique le point suivant.

7-Création de la SASU Grand Nancy Aéroport

Le Président François PELISSIER explique qu'il s'agit de créer l'outil permettant la mise en œuvre de ce projet de développement.

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, donne lecture du projet de délibération ci-dessous qui a reçu un avis favorable du Bureau du 5 décembre 2011 :

Vu

- *le code de commerce* et particulièrement son article L711-3 3°
- *la délibération* du 6 juin 2011 décidant de la candidature à la délégation de service public lancée par la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN) et de la création d'une structure de droit privé en vue de présenter candidature et offre auprès de la CUGN,
- *le Règlement Intérieur* de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle,
- *l'avis du Bureau* en date du 16 mai 2011,

Considérant

- l'attribution le 16 décembre 2011 du contrat de concession de l'Aéropôle du Grand Nancy par la Communauté Urbaine du Grand Nancy à compter du 1er janvier 2012 à la Chambre ou à la société dédiée venant en substitution,
- *le projet de contrat* visé ci-dessus ayant prévu la création d'une structure juridique distincte dédiée à la gestion déléguée de l'Aéropôle du Grand Nancy,
- *le projet de statuts* de la société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée Grand Nancy Aéropôle annexé à la présente délibération,

L'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle, réunie le 19 décembre 2011, dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy, sous la présidence de François PELISSIER,

- *après avoir constaté que le quorum est atteint,*
- *décide la constitution* de la société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée Grand Nancy Aéropôle,
- *autorise la souscription* de 250 actions d'un prix unitaire de 100 euros représentant la moitié du capital social,
- *autorise la libération de la moitié du capital* soit la somme de 25 000 euros par prélèvement sur le fonds de réserve,
- *autorise la libération du solde du capital* en une ou plusieurs fois soit la somme totale de 25 000 euros par prélèvement sur le fonds de réserve,
- *délègue expressément au Président*
 - la mise au point des statuts quand elle porte sur des modifications non substantielles,
 - la demande d'approbation auprès de la Tutelle aux termes de l'article R712-7 5° du code de commerce,
 - la signature des statuts,
 - et plus généralement toute décision propre à l'exécution de la présente délibération.

Le Président François PELISSIER demande s'il y a des questions techniques sur ce montage. Il félicite les équipes de la Chambre pour avoir réussi à monter ce dossier si rapidement. Nous avons réussi à convaincre le Grand Nancy de la pertinence du montage. L'ensemble des décideurs politiques se félicite de ce montage et il nous appartient de redonner une dynamique importante. Personne ne demande la parole. Il met aux voix le projet de délibération.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité la délibération telle que proposée.

Le Président François PELISSIER remercie les membres pour ce consensus sur ce dossier stratégique.

8-Point d'information sur la possibilité d'ouvrir la CCI sur réservation le samedi

Suite à la demande de deux associations, qui souhaitent visiter la CCI, le Président François PELISSIER explique que nous avons eu l'idée de leur faire un accueil plus important (présentation de la CCI pendant 20mn, visite des locaux, restauration). Ces personnes ont été ravies de découvrir la CCI et son patrimoine.

Dans ce contexte, les services de la CCI ont bâti une offre à 3 niveaux de service (petit-déjeuner, buffet, déjeuner assis) mettant systématiquement à disposition les locaux de réception de la CCI pour que les associations puissent y organiser leurs manifestations.

Les collaborateurs de la CCI suivront une formation afin d'être en mesure de présenter le patrimoine historique lorsque des chefs d'entreprises viennent à la CCI.

Un accord d'astreinte a été étendu à certains personnels, lors de la dernière CPL, afin de disposer de compétences lors de l'ouverture de la CCI le samedi.

Le Président François PELISSIER propose de tester cette nouvelle offre 2 ou 3 fois et de faire un point ultérieurement.

Le Président François PELISSIER donne la parole à Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France, pour faire un point sur l'actualité économique et financière. (***Annexe 2 : Actualité économique et financière***).

Avant de clôturer cette Assemblée Générale, le Président François PELISSIER remercie les membres pour le travail effectué au cours de cette première année. *« Je mesure le temps que vous avez investi et engagé dans les différents groupes de travail, commissions. Les services ont été soumis aussi à une rude mobilisation et à un changement assez fort d'organisation. Cela va nous permettre de nous reposer cette semaine, de nous retrouver, après que chacun ait passé des fêtes les plus agréables possible en famille-c'est tout ce que je vous souhaite- et de repartir, à fond la forme, début 2012 pour une grande année de mise en place des projets de 2011. Bonne soirée à tous et rendez-vous dans l'Espace Gruber pour le pot de l'amitié ».*

Le Président François PELISSIER lève la séance à 19h30.

Le Président,

La Secrétaire,

François PELISSIER

Nicole GIRARD